



LE FLASH

d é c e m b r e

2016

N°253

BORDEAUX | 
BORDEAUX SUPÉRIEUR
planete-bordeaux.fr

Cher Collègue,

Depuis des mois, nous dénonçons la réglementation sur le port des équipements de protection individuelle (EPI) en viticulture.

Cette réglementation est censée protéger tous ceux qui travaillent dans nos vignobles ; salariés, stagiaires, exploitants. Elle est basée sur les autorisations de mise en marché (AMM) demandées par les firmes phytopharmaceutiques et accordées ou non par l'Etat.

Nous dénonçons cette réglementation car elle ne protège pas les travailleurs !

En effet, les firmes préconisent de plus en plus souvent le port d'EPI, lors des renouvellements d'AMM, obligeant les travailleurs à s'équiper. Mais chacun connaît la difficulté, voire l'impossibilité de porter ces vêtements dans les conditions réelles de travail au milieu de nos vignes, au printemps comme en été.

Ces équipements sont importables, donc personne ne les porte !

En conséquence, les salariés ne sont pas protégés, leurs employeurs non plus et ce sont donc les firmes seules que la réglementation protège.

Les firmes poussent le cynisme jusqu'à nous proposer et proposer à l'état de nouveaux EPI, année après année. Nous invitons dorénavant, les représentants des firmes comme de l'administration à venir travailler quelques heures avec ces équipements en condition réelle de travail au milieu de nos vignes avec nos salariés et nous-même.

Les délais de réentrée existent en France et c'est un bon dispositif, connu, compréhensible et respecté.

Nous demandons une évolution de la réglementation pour que les produits phytosanitaires nécessitant le port d'EPI, au-delà du délai de réentrée soient retirés du marché.

Nous ne pouvons pas constater, d'un côté l'impossibilité de porter ces équipements et en même temps en obliger le port.

Nous avons donc, d'un côté, les salariés et les employeurs qui demandent à être protégés, de l'autre, les firmes et l'Etat complices dans leur cynisme.

Nous avons exprimé cette demande claire devant le Ministre de l'Agriculture au début du mois de septembre et nous continuons à travailler pour sortir de cette situation inacceptable.

Bien cordialement,


Bernard FARGES

www.planete-bordeaux.fr

À votre service :

DIRECTION

contact@planete-bordeaux.fr

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL 05 57 97 19 23

SECRETARIAT 05 57 97 19 23

PROMOTION

promo@planete-bordeaux.fr

RESPONSABLE 05 57 97 79 18

PROMOTION FRANCE 05 57 97 19 30

PROMOTION EXPORT 05 57 97 90 48

PLANÈTE/CAVE 05 57 97 19 22/36

TECHNIQUE / RELATION ADHÉRENTS

CONTRÔLE INTERNE 05 57 97 38 10

technique@planete-bordeaux.fr

HABILITATION/QUALITÉ 05 57 97 19 28

adherent@planete-bordeaux.fr

COMMUNICATION

com@planete-bordeaux.fr

COMMUNICATION 05 57 97 19 24

CAPSULES

capsules@planete-bordeaux.fr

CAPSULES 05 57 97 19 33

CONFRÉRIE

confrerie@planete-bordeaux.fr

CONFRÉRIE 05 57 97 19 20

COMPTABILITÉ/INFORMATIQUE

COMPTABILITÉ 05 57 97 19 34

compta@planete-bordeaux.fr

INFORMATIQUE 05 57 97 38 14

informatique@planete-bordeaux.fr

TECHNIQUE

TELEPROCEDURE VITI-INVESTISSEMENT Changement de date limite !

La date limite de dépôt des dossiers (initialement prévue au 15 décembre 2016) est reportée au 16 janvier 2017.

Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez consulter le « Guide de téléprocédure viti-investissement » (sur www.planete-bordeaux.fr/rubrique_site_pro/onglet_L'info_des_Bordeaux_N°34).

Contact : France AgriMer au 05.35.31.40.20

GDON DES BORDEAUX



Le GDON des Bordeaux a envoyé un courrier aux viticulteurs concernés par les arrachages de pieds atteints de flavescence dorée ou de bois noir suite aux prospections de cet été.

L'arrachage des pieds concernés doit être réalisé **avant le 31 mars 2017** et des constats d'arrachage seront effectués par des techniciens dès le mois d'avril 2017.

Nous vous rappelons que la lutte contre ce fléau ne peut être que collective.

Si les arrachages nécessaires sont effectués, cela permet de limiter la propagation de la maladie et diminuer le nombre de traitements.

Nous vous incitons à rester mobilisés et vigilants toute l'année.

Contact : Sophie Bentéjac au 05.56.85.96.02
s.bentejac@gdon-bordeaux.fr

ADHÉRENTS

SERVICES CAPSULES

Votre Service Capsules sera exceptionnellement fermé :

le lundi 26 décembre
toute la journée.

Nous réouvrirons dès le mardi 27 décembre. En cette période de fin d'année, pensez à réserver !

Plus d'infos et réservation:
capsules@planete-bordeaux.fr
ou 05.57.97.19.33

GUIDE HACHETTE 2018



Les dégustations pour le Guide Hachette des Vins continuent !

- le dépôt complémentaire concernant les **AOC Bordeaux rouge et Bordeaux Supérieur rouge** millésime 2015, aura lieu **les 26 et 27 janvier prochains;**

- le dépôt pour les **AOC Bordeaux rosé et Bordeaux claret** millésime 2016 (ou 2015, si élevé en barrique; pour le Crémant, la dernière mise), aura lieu **les 12 et 13 janvier prochain.**

Conditions : Déposer à Planète Bordeaux 1 bouteille capsulée CRD et étiquetée + 1 bouteille non capsulée et dont l'étiquette et la contre étiquette seront tenues par un scotch.

Joindre impérativement la fiche de présentation avec l'étiquette et la contre étiquette agraffées.

Plus d'infos :

François Merveilleau
merveilleau.francois@outlook.fr

EXPORT

BILAN

HORECA EXPO
du 20 au 24 novembre,
à Gand, Belgique



Pour la 1^{ère} fois cette année, nous étions présents sur l'un des plus importants salons d'Europe réservé au secteur des CHR : le salon Horeca Expo.

Au total, ce sont plus de 50 vins, peu ou non distribués en restauration, qui ont été proposés en « free tasting ».

Ce bilan est plutôt positif avec un intérêt pour nos AOC ainsi qu'une reconnaissance unanime de leur qualité.

Une master class était également organisée le dernier jour afin de montrer la diversité de nos appellations aux professionnels, restaurateurs et hôteliers.

Objectif 2017 : y participer avec des vigneron !

HONG KONG WINE & SPIRITS FAIR

Le salon « Hong Kong Wine & Spirits Fair » (du 10 au 12 novembre) a accueilli pour la 1^{ère} fois un stand Bordeaux & Bordeaux Supérieur. Ce salon attire des visiteurs de la Chine du Sud mais aussi de tous les pays du Sud Est Asiatique.

En plus d'un espace « free tasting » partagé avec l'AAPRA, nous avons reçu un grand nombre de visiteurs sur notre stand tout au long du salon.

Une soirée « after work party » destinée aux médias (journalistes et blogueurs) a également été organisée en marge de ce salon.



Une quinzaine d'invités ont pu rencontrer 8 opérateurs et ainsi déguster leur gamme dans un restaurant français « l' Atelier Vivanda ».

Un moment tout en convivialité et immédiatement relayé sur les réseaux sociaux !

Une vraie réussite qui démontre bien tout le dynamisme et le renouveau de ces marchés asiatiques.

A VENIR !

FOODEX
du 7 au 10 mars,
à Tokyo, Japon



Objectif : amplifier la présence de nos AOC sur l'un des principaux marchés importateurs de vins de Bordeaux.

Nous avons réservé un emplacement sur ce salon.

Il s'agit d'une 1^{ère} participation à cet événement pour nos appellations.

Si vous exposez sur ce salon et afin d'améliorer votre visibilité, vous aurez la possibilité de déposer des échantillons sur notre espace de « free tasting ».

Plus d'informations :

hubert.groutel@planete-bordeaux.fr



BILAN

BUBBLE PARTY

C'est dans le magnifique cadre du Bar à Vin du CIVB que producteurs, élaborateurs et amateurs de Crémant de Bordeaux se sont retrouvés, le 24 novembre dernier, pour déguster en primeur nos Crémants de Bordeaux 2015 !



Il y en avait pour tous les goûts, Crémant blanc ou rosé, notre large gamme a été appréciée par les journalistes locaux !

Plus de 150 personnes ont participé à cette soirée. Une fréquentation en hausse par rapport à l'édition 2015.

Les fêtes de fin d'années devront compter avec le Crémant de Bordeaux !

A VENIR !

CONCOURS MONDIAL DU SAUVIGNON

Pour sa 8^{ème} édition «Le Concours Mondial du Sauvignon» revient à Bordeaux!

La compétition aura lieu à Planète Bordeaux les 3 et 4 mars 2017.

Pour valoriser au mieux les producteurs primés, les résultats de la compétition 2017 seront

dévoilés pendant le salon ProWein !

Le concours est destiné à promouvoir les vins issus de sauvignon et de faire connaître au public la richesse et la diversité des sauvignons blancs du monde et à guider les consommateurs dans leur décision d'achat.

Notre AOC Bordeaux doit y être représentée !

Présentez vos produits !

Plus d'infos :

benjamin.samacoits@planete-bordeaux.fr

ACTU PLANÈTE BORDEAUX



Nous avons le grand plaisir de réorganiser notre traditionnel marché de Noël **les samedi 17 et dimanche 18 décembre prochains, de 10h00 à 18h00 !**

Des idées gourmandes, des vins d'élégances et des produits d'excellence, à découvrir, savourer et déguster autour d'une quarantaine de vigneron, producteurs et artisans locaux !

Un programme de fête avant d'entamer le compte à rebours des 24, 25 et 31 décembre !

Venez nombreux !

Retrouvez toutes nos actus sur votre nouveau site Internet : www.planete-bordeaux.fr

BIEN VENUE SUR LA PLANÈTE BORDEAUX

Décembre est une période propice aux échanges familiaux et festifs. Votre Syndicat, élus et permanents, vous souhaitent de passer d'excellentes fêtes de fin d'années, entourés de vos proches.

Bonnes fêtes !

à 2017...

BORDEAUX BORDEAUX SUPÉRIEUR
planete-bordeaux.fr

NOVEMBRE 2016

SOURCE CIVB

ECONOMIE

CIVB - Service Economie et Etudes

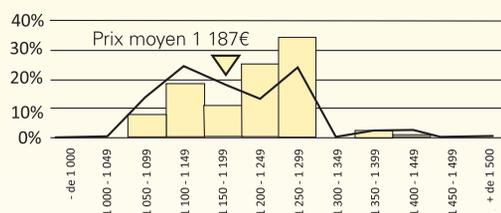
BORDEAUX ROUGE Mill. 2015
 Nombre de contrats : 93
 Volume total (hL) : 24 826

● Hectolitres — Nbre de contrats



BORDEAUX BLANC Mill. 2016
 Nombre de contrats : 37
 Volume total (hL) : 16 382

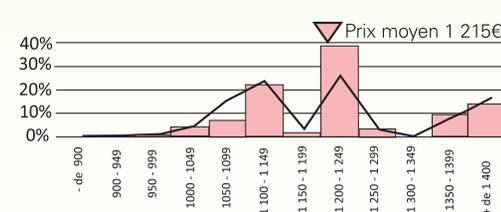
● Hectolitres — Nbre de contrats



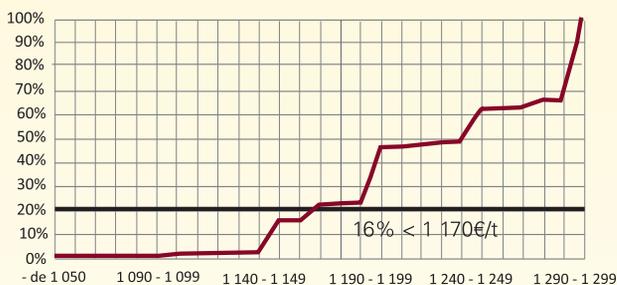
Cumul 3 mois à fin novembre 2016 :

BORDEAUX ROSÉ Mill. 2016
 Nombre de contrats : 25
 Volume total (hL) : 7 084

● Hectolitres — Nbre de contrats



CONTRÔLE DES LOTS VENDUS À BAS PRIX BORDEAUX Rouge- tous millésimes



BORDEAUX Rouge- tous millésimes

Cumul (%) du nombre de contrats par tranche de prix
 Nombre de contrats : 144

Contrats d'achat vrac novembre

L'enregistrement de contrats d'achat vrac du mois de novembre affiche un repli de 11% par rapport à l'an passé. Cette baisse (-9% pour la retraitation en vrac et -21% en bouteilles) concerne les groupes Bordeaux et Blancs secs. Les prix de vrac 2015 sont fermes en Bordeaux rouge (1 302€/t), tandis que le 2016, qui pèse plus de 1/3 des enregistrements, s'est échangé à 1 224€/t. En Bordeaux blanc, le prix moyen s'élève à 1 187€/t (millésime 2016 majoritaire).

Exportations cumul 12 mois à fin septembre 2016

Le cumul des exportations de vins de Bordeaux sur les 12 derniers mois ne gagne que 2 000 hl (par rapport à août) et s'établit à 2,013 Mhl, retrouvant le niveau de septembre 2015, contre une baisse de -6% en valeur. Le contraste perdure et se creuse entre l'Union Européenne (-9% en volume et -20% en valeur) et les Pays Tiers (+7% en volume et stabilité en valeur).